

Le : 25 juillet 2019 à 12:24 (GMT +02:00)

De : "Christophe JANNO"

À : "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

Objet : déposition de l'association "Ar Gouenn" à l'enquête publique du projet de Kermaria (élevage de 120000 poulets)

Bonjour !

Vous trouverez en PJ, la déposition de l'association Ar Gouenn, opposée à la création de l'élevage de 120 000 poulets à Kermaria.

Vous souhaitant bonne réception.

JANNO Christophe, président d' Ar Gouenn".



Chez JANNO Françoise
Moulin Berzen
56320 Le Faouët

Le 25 juillet 2019

Objet : Projet d'élevage volaille 120 000 places à Kermaria en Langoëlan.

à Mme La commissaire enquêtrice.

Ce sigle * correspond à nos réactions et/ou observations.

* Ce projet hors sol qui dépend à 100% de son alimentation et de ses déjections appartient au passé, puisqu'il ne respecte pas le bien être animal (poulets qui ne sortent jamais des bâtiments et qui sont entassés sur très peu de surface (de 20 à 32 poulets au m² selon le dossier)), puisqu'il va contribuer fortement au réchauffement climatique en augmentant considérablement les gaz à effet de serre, puisqu'une partie des poulets sont prévus à l'export et que l'alimentation viendra en partie d'outre atlantique, tous ces problèmes liés au transport pourraient être évités en produisant pour la consommation locale et en nourrissant les poulets par de l'alimentation locale (comme l'élevage bio). Ce projet est en pleine contradiction avec l'attente des consommateurs qui veulent des animaux élevés en liberté dans des petits élevages.

***Nous constatons dans le dossier qu'il y a :**

- l'absence de références aux accords de Paris, à la COP 21...
- l'absence de données précises du bilan carbone sur l'ensemble de la filière (transport d'animaux, d'aliment et d'épandage du compost...etc).
- l'absence de données sur le soja provenant du Brésil (impact carbone, déforestation...etc).
- La non prise en compte de l'élevage bio proche du projet.

***Nous avons notés quelques incohérences dans les propos des porteurs de projet lors la réunion publique (voir ci-dessous)**

Il est mentionné dans les avis des porteurs de projet, que :

1). "Les femelles partent avant les mâles qui finissent entre 7 et 10 au m². Rappel de la norme en label rouge qui est de 11 au m², en bio est de 10 au m². "

* Ceci est faux, puisqu'en bio il y a obligation de parcours avec 1 poulet maxi pour 4 m² de surface pour les bâtiments fixes et 1 poulet maxi pour 2,5 m² de surface pour les bâtiments ambulants. On est donc loin des 10 poulets au m² comme le mentionnent les porteurs de projet. De plus, il est noté à la p. 34 du dossier qu'il y a 30 poulets légers au m² et 22 lourds au m², d'où vient ce chiffre de 10 poulets au m² ?

2) "En France, actuellement, on importe 42% de la volaille que vous consommez tous les jours, un poulet sur deux vient de l'étranger, Europe ou Europe"

* Pourquoi dans ce cas, produire du poulet dont une partie est prévue à l'export comme pour votre projet, en quoi cela va changer les problèmes d'importation ? La Bretagne produit 60% de porcs, 40 % de volailles et 20 % de bovins sur 6 % de SAU (surface agricole utile) au niveau nationale, dont la majorité de conventionnel et en priorité de l'élevage industriel. Pensez vous sincèrement que l'on peut indéfiniment augmenter le cheptel breton provenant d'élevages industriels comme c'est le cas pour votre projet ?

3) " Et vous savez tous que les installations sont de moins en moins nombreuses"

* La première raison de la diminution des installations est justement l'industrialisation des exploitations comme votre projet, et les chiffres parlent d'eux même, puisque plus les exploitations se sont agrandies, plus le nombre d'agriculteurs a diminué. C'est donc bien l'industrialisation de l'agriculture dont fait partie votre projet qui a fait disparaître nombre d'exploitations. La place que va occuper votre élevage sera une place de moins pour de l'agriculture bio, ce qui veut dire que votre projet va contribuer à faire de l'ombre à d'autres projets plus respectueux de l'animal et du citoyen.

4) "nos choix techniques nous permettent de limiter nos émissions carbone de 71% par rapport à un élevage standard du même type".

* Notre souhait, est que les élevages standards du même type que le vôtre disparaissent au profit de petits élevages à taille humaine en respectant l'animal. Quand vous parlez de limiter vos émissions carbone, d'où vous sortez ces chiffres ? Avez vous calculé l'ensemble des émissions carbone, correspondant au transport de l'aliment, de vos poulets ...etc ?

5) "Donc, nous, dans notre cahier des charges, et celui de nos clients, on a fait le choix, de travailler uniquement sur du soja non OGM, non issu de zone de déforestation, c'est du soja hors amazonie bio.

* Comment pouvez vous faire de telles affirmations ? Etes vous certains à 100%, de ce que vous dites ?

6) " Nos choix techniques nous permettent de limiter nos émissions carbone de 71% par rapport à un élevage standard du même type. Une étude faite pour notre dossier fait ressortir que notre exploitation rejettera en un an, l'équivalent de 2,1 français de GES"

* Nous ne savons pas d'où vous sortez ces chiffres, mais il y a une chose certaine c'est que concernant la consommation d'eau et d'électricité de votre projet, il y a de quoi s'inquiéter. Voici les chiffres que nous avons vu dans le dossier (voir P.39) :

1 Consommation d'eau - 3511 m³/an, ce qui correspond à la consommation de 87,7 habitants à l'année puisqu'elle est de 40 m³ an/habitant en France.

2 Consommation d'électricité- 432000 KWH/an, ce qui correspond à la consommation de 62,2 habitants à l'année, puisqu'elle est de 6940 KWH/an/habitants en France.

*** Nous souhaitons poser quelques questions au porteurs de projets :**

1: Est il cohérent de se lancer dans un tel projet conventionnel, alors que vous êtes sans arrêt à vous plaindre dans les médias et à dire que cette agriculture ne rapporte pas d'argent et que les normes environnementales sont trop contraignantes ?

2- Avez vous l'intention de consommer vos poulets ?

3- Pour pouvoir investir autant d'argent dans ce projet, avez vous des garantis vis à vis de l'Etat pour aider en cas de crise avec de l'argent du contribuable ?

4- Seriez vous prêt à faire subir le même sort à votre chien ou votre chat (du moins si vous en avez) qu'à vos poulets, c'est à dire les laisser enfermés toute leur vie avec à peine de la place pour bouger ?

Pour toutes ces raisons évoquées, nous vous demandons Mme La commissaire enquêtrice, d'émettre un avis défavorable à ce projet, en ne tenant pas compte uniquement des aspect techniques et réglementaires, mais également du modèle agricole que souhaite de plus en plus la population (bio, en plein air ;...etc).

JANNO Christophe, président d' Ar Gouenn